TOXICOLOGIE, SUBSTANCES DANGEREUSES ET AGENTS CMR

Réglementation, évaluation des risques et suivi individuel renforcé

ACTU
Loi du 2 août 2021

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

Culture prévention et risques pro

PROGRAMME

Définitions et exigences réglementaires
- Hygiène industrielle et toxicologie : définitions
- Différence entre danger, risque et exposition
- Fiches de données de sécurité et étiquetage réglementaire
- Rappel sur la réglementation REACH et GHS/CLP
- Classification CMR des produits et des mélanges : CEE, GHS et IARC
- Responsabilité de l'employeur, du CSSCT et du Médecin du Travail
- Suivi individuel renforcé et actualité réglementaire
- Traçabilité des expositions et attestations d'exposition

Dangers des produits chimiques et évaluation des risques
- Voies de pénétration des produits chimiques dans l'organisme et action sur les organes cibles
- Effets locaux et systémiques des produits chimiques
- Anoxie, risque azote, les inhibiteurs de la chaîne respiratoire
- Toxicité des solvants et des produits suffocants, cyanurés et méthémoglobinisants
- Identification et classement de danger des produits chimiques en fonction de leur toxicité sur l'organisme
- Evaluation des risques au poste de travail, indices d'exposition et risque résiduel
- Reconnaître les allergies aux postes de travail et les prendre en charge
- Utiliser les protocoles d'urgences toxicologiques

Toxicologie expérimentale et contrôle des expositions
- La toxicité aiguë et chronique des produits chimiques : relation dose-effet (DL50, NOAEL et LOEL)
- Les tests de tolérance locale et les tests de mutagénèse (Ames, micronoyaux, LLNA test, Hetcam test...)
- Les mécanismes immuno-allergiques de type I, II, III et IV et l'allergie au latex
- Les processus de mutagénèse, de cancérogénèse et de reprotoxicité
- Les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP, VME, VLCT, DNEL)
- Comment réaliser et interpréter les contrôles d'atmosphère et les prélèvements de surface au poste de travail
- Comment effectuer le biomonitoring sanguin et urinaire des salariés exposés (Indicateurs biologiques d'exposition et référentiel BIOTOX)

Prévention individuelle et collective et suivi individuel renforcé
- Ventilation, confinement et protection collective au poste de travail (EPC)
- Équipements de protection individuelle respiratoire et cutanée (EPI)
- Information et formation du personnel sur le risque chimique
- Suivi médical professionnel et post-professionnel approprié
- Méthodologie ERPT d'évaluation des risques au poste de travail
- Matrice de criticité :
  - notion de risque faible, moyen et fort
  - notion de situation de travail acceptable, améliorable et indésirable

Exercices pratiques

Répartis en 2 équipes distinctes, sur la base de 3 études de postes en atelier de production et à partir des documents mis à votre disposition, vous aurez à :
- Examiner les fiches de données de sécurité FDS et les fiches toxicologiques INRS des produits chimiques
- Identifier et classer le niveau de danger des produits mis en oeuvre en fonction de leurs propriétés toxicologiques (CMR et autres)
- Préciser l'indicateur biologique d'exposition le plus approprié
- Evaluer le niveau de risque encouru par les salariés aux postes de travail en fonction du niveau de confinement, des caractéristiques physico-chimiques et de la quantité des produits manipulés, ainsi que de la durée et de la fréquence des opérations
- Déterminer si la situation de travail est acceptable, améliorable ou indésirable
- Proposer les EPC et les EPI appropriés pour maîtriser le risque résiduel

DATES

21 au 23 octobre 2026
*17 au 19 février 2027
24 au 26 mai 2027
01 au 03 décembre 2027

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse / *Distanciel

DURÉE		RÉF.
3 jours	**2530 € ht** repas inclus	**TOXI**

OBJECTIF

Connaitre les propriétés toxicologiques des substances, identifier les dangers des produits chimiques, évaluer les risques encourus par les salariés, contrôler les expositions aux postes de travail, mettre en place une méthodologie de maitrise des risques et assurer le suivi et la traçabilité des salariés exposés

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Distinguer les différences entre toxicité aiguë et chronique, ainsi que les effets irritants et sensibilisants (allergies) des produits chimiques
- Identifier la classification européenne et internationale des produits chimiques CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)
- Examiner la réglementation et étiquetage GHS et CLP des produits chimiques
- Reconnaître les mécanismes immuno-allergiques et les processus de mutagénèse et de cancérogénèse
- Utiliser les méthodes de mesures et effectuer les prélèvements d'atmosphères au poste de travail
- Effectuer les contrôles biologiques des salariés exposés à des produits chimiques (indicateurs biométrologiques d'exposition ou IBE)
- Mettre en pratique la méthodologie d'identification des dangers et d'évaluation des risques chimiques en entreprise
- Effectuer le suivi individuel renforcé des salariés vis-à-vis des maladies professionnelles dues aux produits CMR et allergisants

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail
- Responsable HSE Hygiène Sécurité Environnement, animateur sécurité, membre du CSE, intervenant en prévention des risques professionnels IPRP, toxicologue, hygiéniste industriel, chargé de prévention et risques professionnels en entreprise
- Responsable des services généraux et Supply chain

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animée par :
DOMINIQUE BROUSSE

- Médecin du travail en service autonome
- D.I.U de Toxicologie clinique industrielle
- D.E.S médecine du travail
- Chargé d'enseignement universitaire

« Ce stage vous propose une méthodologie « clés en mains » d'évaluation des risques chimiques, en apprenant à identifier les dangers des produits mis en œuvre, à évaluer les risques aux postes de travail et à contrôler les expositions de vos salariés. La dernière demi-journée de formation fera l'objet d'exercices pratiques basés sur des cas réels pour vous permettre d'appliquer ce que vous aurez appris durant la formation. Cela vous permettra de repartir avec des éléments concrets et directement applicables dans votre contexte professionnel. »

Dominique BROUSSE

Pré-requis : Connaissance minimale ou intérêt pour le domaine HSE et le risque chimique en général

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.

VOTRE CONSULTANT

Votre consultant est un expert de terrain et ses compétences en toxicologie industrielle vont vous permettre de monter en compétence et d'être en capacité d'initier une démarche globale de prévention et de mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques chimiques dans votre entreprise.

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr